

A VOUS QUI LIREZ CETTE LETTRE

Laissez-moi vous conter les premières années de ma plus tendre enfance ; l'histoire vécue par une petite juive cachée, comme des centaines d'autres, pendant l'époque effroyable de la Shoah, période pendant laquelle les juifs étaient traqués, pourchassés, recherchés, humiliés, et même martyrisés et tentaient, par tous les moyens possibles, de sauver leurs biens les plus précieux : leurs enfants.

C'est avec une immense émotion que je vais vous narrer, en quelques lignes, mon histoire personnelle.

Je m'appelle Thérèse CYMERMANN, fille de Abraham CYMERMANN, mort en déportation, et de Berthe LOSOWSKI, survivante de cette tragédie.

Je suis née le 22 Mai 1941 à PARIS 18ème ; mes parents vivaient 15, rue Myrha dans ce même arrondissement. Comme indiqué ci-dessus, je suis née pendant cette atroce période.

Tout d'abord, je voudrais vous présenter mes parents :

- ma mère, Berthe LOSOWSKI épouse CYMERMANN était française, puisqu'elle est née à TOURS (Indre et Loire) le 18 Juin 1915 et travaillait comme sténo-dactylo chez un huissier parisien,
- mon père, Abraham CYMERMANN, né le 15 Juin 1897 à VARSOVIE (Pologne) a été naturalisé Français le 11 Septembre 1930 (pièce jointe n° 1) ; il possédait une carte d'invalidité (carte n° 1674 J) valable du 11 Décembre 1941 au 10 Décembre 1943 délivrée par l'Office Départemental de la Seine le 11 Décembre 1941. Il lui avait été octroyé une invalidité de 50 % (pièce jointe n° 2) ; mon père exerçait la profession de tailleur.

Quelles étaient leurs préoccupations vu les événements qu'ils commençaient à vivre ? Trouver un peu d'argent pour acheter de la nourriture, ne pas se faire remarquer, se cacher et surtout, SAUVER LEURS ENFANTS.

A cette période, ma mère vivait seule, puisque mon père avait été arrêté pour des raisons politiques ; elle a pu me garder près d'elle pendant environ une année sans être inquiétée car, à l'époque, on ne déportait pas les juifs Français qui avaient des enfants en bas âge (période de courte durée). Elle a été très rapidement dans l'obligation de se préoccuper de ma sauvegarde et de chercher, par tous les moyens possibles, des personnes susceptibles de me recueillir et ainsi me soustraire à la situation qui devenait de plus en plus préoccupante, surtout et avant tout, envers les juifs.

COMMENT FAIRE ? A QUI EN PARLER ? A QUI S'ADRESSER ?

Mille fois ma mère m'a raconté qu'on ne pouvait faire confiance à qui que ce soit car la peur d'être dénoncé et la délation étaient monnaie courante. On ne pouvait même plus accorder confiance à la Police Française dont certains préposés participaient à l'arrestation des juifs à PARIS et dans une grande partie de la France.

Je ne peux dire, dans le détail, comment je me suis retrouvée à MANDRES-les-ROSES. Il ne faut pas oublier que cette localité était, à l'époque, au bout du monde ; en effet, il

fallait, soit posséder une voiture, soit prendre un autocar Boulevard Bourdon à PARIS, près de la Bastille, pour s'y rendre. J'ai su, bien des années plus tard, au travers des récits que m'a fait ma mère, (il ne faut pas oublier que les survivants de la shoah ne voulaient ou évitaient de parler de cette triste période. Pourquoi ? je ne peux vous répondre) que l'une de mes tantes connaissait Madame Marcelle GELET (qui habitait 107, avenue de Verdun à MANDRES-les-ROSES) et que cette dernière avait contacté Monsieur et Madame MELISSON (qui habitait 123, avenue de Verdun à MANDRES-les-ROSES) afin de leur parler de ma mère, de ses angoisses, et surtout de moi.

Lorsque Monsieur et Madame MELISSON, qui n'avaient pas d'enfant, ont accepté de me recueillir au sein de leur foyer en donnant l'assurance à ma mère que j'y serais entourée des plus grands soins et de toute leur affection, ce fut pour elle un véritable miracle, un éclair de lumière, un réconfort et un peu d'espérance dans son existence, elle qui vivait dans la nuit et le brouillard

Je vous laisse imaginer toutes les questions que ma mère a pu se poser à ce moment là. Est-ce le bon endroit ? Est-ce que ces personnes prendront soin de mon enfant ? la reverrai-je un jour ? etc

J'ai donc vécu, pendant toute la durée de la guerre et bien après, cachée et dorlotée chez ces merveilleuses personnes qu'étaient Monsieur et Madame MELISSON. Les promesses qu'ils avaient faites à ma mère de me protéger et de me soustraire à un destin atroce, et auxquelles ils s'étaient engagés, ont non seulement été tenues, mais l'affection qu'ils me portaient s'est transformée en un véritable amour puisque j'étais devenue pour eux leur petite fille. Je peux affirmer que, si par malheur ma mère et le reste de ma famille avaient disparu pendant la shoah, ces personnes auraient tout fait pour me garder près d'eux comme leur véritable enfant (qu'ils n'ont jamais eu la joie d'avoir).

Chaque jour je remercie le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob d'avoir réalisé le miracle de ma vie : m'avoir fait rencontrer Monsieur et Madame MELISSON. Ces merveilleuses personnes qui, au péril de leur vie, m'ont cachée, choyée, élevée et surtout protégée comme si moi, Thérèse, la petite juive, était leur propre petite fille. Monsieur et Madame MELISSON se sont occupés de mon éducation, m'ont appris à lire, à écrire, à compter et à bien me conduire dans la vie.

Je viens d'évoquer le nom de Dieu. Je tiens à préciser que mes sauveurs n'ont jamais essayé, ni ne m'ont jamais contrainte à suivre les règles d'une autre religion que la mienne, de par ma naissance.

Des mois, des semaines, des années se sont écoulées. Je suis allée à l'école primaire à MANDRES-les-ROSES où j'ai été scolarisée jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans, ce qui a permis à ma mère de reprendre un semblant de vie. Il faut la comprendre, elle avait enfin les réponses à toutes les questions qu'elles s'étaient posées à mon sujet dans le passé, c'est à dire REVOIR SON ENFANT, SA FILLE, SA PETITE THERESE.

Ma mère, pendant cette longue et horrible période, non seulement a dû se séparer de moi en espérant avoir fait le bon choix quant aux personnes qui avaient accepté de me recueillir, mais n'a jamais revu son mari, Abraham CYMERMANN qui a été interné à DRANCY, puis transféré le 1er Septembre 1942 à PHITIVIERS dans le Loiret et déporté le 20 Septembre 1942 à AUSCHWITZ (Pologne) d'où il n'est jamais revenu (pièce jointe n° 3).

La disparition de mon père ayant été reconnue par l'Etat Français, je suis donc devenue Pupille de la Nation (pièce jointe n° 4).

C'est avec déchirement que Monsieur et Madame MELISSON m'ont vue repartir vivre avec ma mère au sein du peu de famille qui nous restait.

Pendant de longues années et jusqu'à leur disparition, je suis restée en étroites relations avec mes grands parents adoptifs ; je parle, bien entendu, de Monsieur et Madame MELISSON, puisque « mémé » est décédée le 15 Mars 1963, et « pépé » le 29 Janvier 1966. Quand je parle d'étroites relations, cela signifie que j'ai continué régulièrement à leur rendre visite ainsi que ma mère et ma famille qui leur ont toujours témoigné une reconnaissance incommensurable.

La joie, le bonheur se lisaient dans leurs yeux à chacune de mes visites. Il me posaient toujours les mêmes questions : raconte-nous ce que tu deviens, l'école, le lycée, les études, ta mère, ta famille, tes fréquentations, etc...

Je n'oublierai jamais (je parle à la première personne car, malheureusement, ma mère est décédée) que ces personnes merveilleuses m'ont protégée et sauvée, au péril de leur vie (car c'était le lot réservé à ces « sauveurs ») sans jamais demander quoi que ce soit en échange : ni mercis, ni cadeaux, ni argent, mais seulement en me donnant à moi, Thérèse, tout leur amour et leur affection.

Ne me demandez pas pourquoi j'ai attendu si longtemps avant d'honorer la mémoire de mes grands parents adoptifs qu'étaient Monsieur et Madame MELISSON, mais je pense qu'après avoir fondé une famille, étant mère de deux enfants et grand-mère de trois petits enfants, je me pose souvent la question « qu'aurais-je fait à la place de ma mère si par malheur je m'étais trouvée dans la même situation qu'elle et si moi, Thérèse, j'aurais eu la chance de croiser sur mon chemin des personnes de la qualité de Monsieur et Madame MELISSON » ?

Depuis quelques années, je suis Secrétaire-Générale d'une Association Vincennoise, VIGIL'ANCE, qui lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, et à ce titre je participe à l'organisation de voyages en ISRAEL pour faire découvrir ce merveilleux pays à des non juifs, ce qui m'a permis notamment, à maintes reprises, d'aller me recueillir à YAD VASHEM. Après avoir visité le mémorial des enfants à l'intérieur duquel on peut entendre, sans cesse, s'égrainer le nom de centaines de milliers d'enfants déportés, dont j'aurais pu faire partie, après m'être recueillie devant le mémorial où sont inscrits tous les noms des camps de la mort et surtout en marchant dans cette allée bordée d'arbres où sont inscrits le nom des « Justes », un éclair a traversé mon esprit « Pourquoi pas eux ? » car, parmi ces centaines d'arbres qui bordent cette allée, je venais de me rendre compte qu'il en manquait un : celui en bas duquel serait inscrit le nom de Monsieur et Madame MELISSON.

« Pourquoi pas eux ? », ces personnes discrètes, désintéressées qui habitaient cette jolie ville de MANDRES-les-ROSES, où vivent encore beaucoup de mes souvenirs d'enfance, n'auraient-ils pas droit au titre de « Justes » ? Ma décision était donc prise « je ferai tout ce qui est en mon pouvoir afin de faire décerner à mes « sauveurs » le titre de « Justes ». J'espérais, à mon tour, pouvoir rencontrer des personnes de bonne volonté qui me permettraient d'accomplir ce devoir de mémoire que je me suis promise de réaliser.

J'ai donc, dans un premier temps, adressé un courrier à Monsieur le Maire de MANDRES-les-ROSES, Monsieur Jean-Brice de BARY, en lui racontant succinctement mon « histoire », courrier qui, à ma grande surprise et à ma plus grande joie a été chaleureusement accueilli par ce dernier, et le mot est faible. Il a chargé l'un de ses Conseillers Municipaux, Monsieur Guy SARKISSIAN, de prendre contact avec moi, puis de s'occuper de mon dossier. Non seulement ce dernier a accepté de se replonger dans le passé de MANDRES-les-ROSES, mais il a pris à cœur de faire toutes les démarches qui étaient en son pouvoir afin de faire honorer la mémoire de Monsieur et Madame MELISSON.

Depuis, Monsieur le Maire a eu la gentillesse de me recevoir très chaleureusement en sa Mairie en présence de quelques personnes de sa Municipalité et nous avons longuement parlé de mon « histoire » qui l'a beaucoup ému. Des liens étroits se sont tissés entre nous et je me suis rendu compte, à travers toutes les conversations que j'ai pu avoir, tant avec Monsieur le Maire, qu'avec Monsieur Guy SARKISSIAN ainsi qu'avec Monsieur Jean-Claude de GLAS, mémoire vivante de MANDRES-les-ROSES et Maire-Adjoint Honoraire de MANDRES-les-ROSES, qu'un grand respect de la mémoire était observé dans cette commune, ce qui m'a réchauffé le cœur.

De plus, le hasard du temps et de la vie a voulu que la concession où reposent Monsieur et Madame MELISSON arrive à terme et il a été question du devenir de cette concession, ce qui m'a profondément ébranlée. J'ai demandé à Monsieur le Maire la possibilité d'acheter une concession afin que les restes de Monsieur et Madame MELISSON reposent dans un endroit digne d'eux.

Monsieur le Maire, Monsieur SARKISSIAN et Monsieur de GLAS ont été tout à fait d'accord avec moi sur le fait qu'il ne fallait pas que les restes de Monsieur et Madame MELISSON risquent d'être mis dans l'ossuaire de la commune et ont jugé que ces démarches incombaient à la Municipalité ; leur projet est que Monsieur et Madame MELISSON reposent en paix dans un endroit digne de leur dévouement humanitaire, lieu qui sera appelé « le carré des Justes ».

Une commémoration en leur souvenir sera célébrée à MANDRES-les-ROSES en présence de nombreuses personnalités dès que les Autorités responsables de YAD VASHEM auront décerné le titre de « Justes » à Monsieur et Madame MELISSON, ce que j'espère sera effectué dans un avenir très proche car grâce à Dieu, j'ai eu la chance de vivre jusqu'à aujourd'hui, mais comme tous les enfants juifs de ma génération qui ont tant et tant souffert, ma santé n'est pas des plus brillantes et je tiens à vivre cette future cérémonie.

Je précise que Monsieur et Madame MELISSON, n'ayant pas de descendants, c'est avec une immense joie que je me permettrai de remettre à la Municipalité de MANDRES-les-ROSES la médaille des « Justes » pour que celle-ci soit exposée à la vue de tous les administrés de MANDRES-les-ROSES.

Je suis désolée d'avoir été si longue mais je ne pouvais conter mon « histoire » en quelques mots.

Thérèse ALTGLAS